

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° PC 014 371 24 00021

Déposé le : 23/04/2024

Demandeur : Monsieur ROBIN Jacques

Sur un terrain sis à : 1228 ROUTE DE LA
MOISSANDIERE à LIVAROT-PAYS-D'AUGE (14140)

Références cadastrales : 14371 210 A 550, 14371
210 A 551, 14371 265 C 384, 14371 265 C 385,
14371 265 C 947

Monsieur ROBIN JACQUES

1228, ROUTE DE LA MOISSANDIERE
14140 LIVAROT- PAYS D'AUGE

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de Permis de construire le 23/04/2024 pour un projet de d'extension maison d'habitation situé 1228 route de la Moissandière à LIVAROT-PAYS-D'AUGE.

Par lettre du 17/05/2024 reçu le 21/05/2024, il vous avait été demandé de bien vouloir compléter votre dossier.

Le délai de trois mois, qui vous était imparti pour compléter le dossier étant maintenant dépassé, votre demande est rejetée tacitement (autorisation non accordée) par application de l'article R.423-39 du Code de l'Urbanisme et les travaux faisant l'objet de la demande ne peuvent donc pas être entrepris sinon ils se verraient considérés comme illégaux.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient donc de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

LIVAROT-PAYS-D'AUGE, le : 16.11.2024

Le Maire,

M. Frédéric LEGOUVERNEUR

P / délégation

Pt

Le Maire-Adjoint,
Chargé de l'Urbanisme
Michel PIARD

